

# Examen du secteur les semences

Mars 2005

## MODERNISER LES NORMES CANADIENNES DE PRODUCTION DES SEMENCES

### Les révisions de la circulaire 6 simplifient les procédures, réduisent les frais et ouvrent des possibilités

L'Examen du secteur des semences donne suite à l'une des recommandations essentielles de son rapport de 2004 - améliorer la souplesse et l'à-propos de la réglementation. Une amélioration a trait aux normes canadiennes de production des semences contrôlées. Tous les producteurs de semences canadiens connaissent bien ces normes et ces règlements. Des normes modernisées sont nécessaires, et ce à plusieurs égards :

- l'industrie agroalimentaire exige le renforcement du suivi et de la traçabilité
- il faut des produits à variété spécifique pour les marchés à créneau
- les perspectives des marchés des semences biologiques
- les normes ISO et les principes ARMPC sont en train de devenir le nouvel étalon du commerce agroalimentaire international.

Essentielles pour que le Canada soit compétitif sur les marchés internationaux, ces normes sont connues sous le nom de circulaire 6 de l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS). Elles ont été actualisées afin de fournir une plateforme technique aux perspectives des producteurs canadiens dans les nombreuses innovations à valeur ajoutée.

La dernière impression de ces normes remontait à 1994. Une version actualisée de la circulaire 6 a été récemment distribuée à tous les producteurs de semences et aux principaux intervenants du pays, en réponse directe aux défis de la diversification accrue des cultures, des nouvelles techniques de développement des productions végétales, de la réglementation internationale qu'avait exposés le rapport de l'Examen du secteur des semences.

#### Quoi de neuf dans la dernière circulaire 6 ?

La circulaire intitulée *Règlements et procédures pour la production des semences pedigrees [contrôlées]* (Circular 6-2005/ Rev.01-2005) a été publiée le 8 janvier 2005, pour l'instant en anglais uniquement. Elle



# Examen du secteur les semences

Mars 2005

comporte toutes les modifications et toutes les actualisations depuis la publication de la circulaire 6 en 1994, ainsi que 4 nouvelles modifications approuvées en 2005, pour mise en œuvre en 2005.

Le format de la circulaire 6 a été revu afin de simplifier la présentation des informations, des exigences et des références :

- des graphiques, des tableaux et le formatage du texte facilitent l'interprétation de la réglementation
- le format de manuel de qualité et de document ISO permet d'accélérer les obligations des producteurs en matière de vérification
- l'index permet de retrouver rapidement toutes les grandes cultures de semences
- l'annexe élargie comprend des formules et des documents de l'ACPS, pour réduire les retards administratifs et préparer l'arrivée du transfert électronique des données

Les articles et annexes de la nouvelle circulaire 6-2005 peuvent se télécharger à partir du site internet de l'ACPS [www.seedgrowers.ca](http://www.seedgrowers.ca) (en anglais uniquement).

On reconnaît dans la *Loi sur les semences* et dans ses règlements que les normes établies par l'ACPS sont la pierre angulaire du système d'homologation des semences contrôlées. Elles prévoient les inspections des cultures, la surveillance et les normes obligatoires que les producteurs de semences doivent respecter.

À mesure que se poursuit le processus de la table ronde nationale, l'Examen du secteur des semences va continuer de travailler à d'autres aspects de la souplesse et de l'à-propos de la réglementation. L'actualisation de la circulaire 6 marque une grande avancée.

Nous vous encourageons à nous faire part de vos observations. Nous vous encourageons à nous faire part de vos observations.

[www.seedsectorreview.com](http://www.seedsectorreview.com)

Veuillez adresser les questions de presse et vos contributions aux organisations partenaires.

## Partenaires

Association canadienne des producteurs de semences (613) 236-0497

Les producteurs de grain du Canada (613) 233-9954

Association canadienne du commerce des semences (613) 829-9527

Institut canadien des semences (613) 236-6451

